Des rêves enluminés

Au Moyen Age déjà, leur interprétation était une préoccupation constante. Deux historiens analysent la richesse et la portée sociale de songes soufflés par Dieu… ou Satan.

Ce sont des rêves d'hommes – des hommes qui vécurent entre le IIIe et le XVIe siècle. Ils submergent les dormeurs d'images fantasmagoriques, merveilleuses ou terrifiantes, et ils composent un vertigineux édifice de croyances. Ces récits lointains publiés par Gisèle Besson et Jean-Claude Schmitt intriguent notre raison cartésienne et constituent une « autobiographie onirique » – « *un passionnant* »

» *genre littéraire*», soulignait Jacques Le Goff dans *L'Imaginaire médiéval*. De tous temps, les hommes ont cherché à interpréter les péripéties nocturnes de l'âme, pour tenter de se comprendre eux-mêmes ou trouver des motifs de création artistique ; et la psychanalyse a puisé dans les songes un matériau permettant une investigation inédite de processus psychiques jusque-là inaccessibles. Mais l'historien ? Peut-il aussi, comme Freud avec les délires du jeune archéologue Norbert Hanold autour de la fameuse *Gradiva* de Jensen, décortiquer les rêves ou les hallucinations d'antan ? A travers la trentaine de textes réunis dans ce volume, dont certains sont traduits pour la première fois, Gisèle Besson et Jean-Claude Schmitt ont *« voulu montrer comment des moines, des clercs, des laïcs aussi, des hommes et plus rarement des femmes, se sont dès le Moyen Age débattus avec eux-mêmes pour nommer ces images et ces voix advenues dans leur sommeil, s'interroger sur leur origine et leur signification, et dire que leurs rêves étaient eux »*.

Eux, c'est-à-dire une élite ecclésiastique et laïque rompue à la rhétorique et à la philosophie. A travers ces récits de rêves, ces « intellectuels » cherchaient à discerner le vrai du faux, la « vérité » de la « fausseté », autrement dit ce qui provient du divin, de Dieu ou de ses anges, et ce qui révèle les manœuvres du Diable ou la persistance des croyances païennes « idolâtres ». Questions essentielles pour ces clercs qui devaient envisager le « faux » pour se convaincre du « vrai » – la certitude de la foi – et légitimer sans cesse la version qu'ils proposaient de leurs rêves. Questions incontournables aussi pour les historiens, qui se demandent comment et de quoi les hommes du Moyen Age ont rêvé. Et... avec qui aussi ! Car rêver, c'était établir une relation privilégiée avec le divin, voir avec « les yeux de l'âme ». Le rêveur d'alors n'est pas celui d'aujourd'hui : si la psychanalyse a individualisé les rêves, si les sciences cognitives et la neurobiologie ont fait progresser la compréhension de ce qui se cache en eux, cette « science des rêves » est inapplicable aux siècles médiévaux. *« Un clerc du Moyen Age qui met par écrit des rêves,* rappellent Schmitt et Besson, *ne vit pas dans la même économie psychique qu'un bourgeois viennois de 1900. »* Pendant les treize siècles où sont piochés ces textes, le songe, en principe expérience singulière, ne concerne pas que l'individu, en fait, mais toute une communauté « *qui cherche le sens collectif du rêve d'un seul, encadre rituellement son interprétation et en attend les conséquences pour tous.* [...] *La divulgation du rêve dans les sociétés traditionnelles s'impose comme une obligation sociale, avec une portée souvent religieuse et même politique pour le groupe tout entier* ». Le moine, avant d'être un individu, est *« sujet chrétien »*, identique à tous ses frères. Aux côtés du rêveur se tient donc toute l'Eglise, l'intermédiaire, l'instance médiatrice entre le surnaturel et les hommes. Tenter de cerner le rêve et de l'interpréter, c'est le relier à son contexte social et politique ; et scruter la façon dont est relaté ce rêve, c'est comprendre comment l'expérience onirique est recomposée, sans oublier que celui-ci est destiné à être connu des autres, du « groupe social » auquel appartient le rêveur.

Mais que voient-ils dans leurs rêves, ces moines tour à tour émerveillés ou tourmentés – et qu'en disent-ils ? Ils voient ou conversent avec le Christ, la Sainte Vierge, les saints, des personnes décédées de leur famille, des frères du même monastère ou même saint Augustin, assis sur les créneaux de Jérusalem. Des démons hantent aussi leurs rêveries nocturnes, malicieux, insidieux, tortionnaires des âmes, producteurs d'images fantasmagoriques pour neutraliser les armes de la foi, toujours à rôder dans les périodes d'acédie – une forme de découragement spirituel, et l'un des sept péchés capitaux – et à guetter les moments où la vigilance se relâche : *« Nous déclarons en effet,* écrit Tertullien (155-225), qui veut expliquer sa foi aux païens, *que les rêves nous sont inspirés la plupart du temps par les démons, quoique vrais et plaisants parfois, mais* [...] *enjôleurs et séducteurs, et ce d'autant plus qu'ils sont vains, trompeurs et obscurs, pleins d'illusions et impudiques. »*

Impudiques, les démons savent l'être, dissimulés sous les traits d'allumeuses obstinées... Les rêves de Pierre de Morrone (vers 1209-1296), compilés par de proches compagnons, décrivent ainsi avec précision les pièges que l'ermite dut éviter pour ne pas se détourner de sa voie. Au début de sa conversion, *« il supporta de nombreuses tentations, à l'état de veille ou de sommeil. Deux démons recevaient en effet la forme de femmes qu'il avaient vues auparavant dans le monde : elles étaient tout à fait charmantes et leurs images se présentaient souvent aux yeux de son cœur. Pendant qu'il dormait, l'une d'elles se glissait, le corps nu, à son côté, et l'autre en faisait autant de l'autre côté, et ainsi s'en prenaient-elles à lui. Tant qu'il était éveillé, il coinçait sa tunique sous ses pieds, mais ces démons tiraient de force sur l'étoffe, l'arrachaient de sous ses pieds et se joignaient étroitement à son corps. Mais pourtant, avec l'aide du Seigneur, ils ne parvenaient pas à leurs fins. »*
Le Diable se montre parfois plus subtil, presque facétieux, quand il s'amuse à empêcher le moine copiste de dormir ou le rend carrément insomniaque. Otloh de Saint-Emmeram (vers 1010 - après 1070), évoquant les *« écrits d'un frère »* – car parfois on fait dire à d'autres ce que l'on n'ose dire de soi-même –, énumère ainsi les divers tourments que ledit frère eut à subir de la part de *« l'antique ennemi »* : *« J'ai longuement supporté, dans la veille et le sommeil, les diverses trompe-*

À LIRE

Rêver de soi. Les songes autobiographiques au Moyen Age
textes réunis, traduits et présentés par Gisèle Besson et Jean-Claude Schmitt, éd. Anacharsis, 480 p., 24 €.

« Au Moyen Age, la divulgation du rêve s'impose comme une obligation. »

– Gisèle Besson et Jean-Claude Schmitt

Dans leurs rêves, les moines conversent avec le Christ, la Vierge ou saint Augustin.

ries de Satan, et quoiqu'il me soit impossible de les énumérer toutes pour les faire voir au grand jour, je veux pourtant, autant que je le peux, en raconter quelques-unes qui sont plantées dans ma mémoire. » Et le « frère » de raconter comment il dut subir les assauts de « *l'infâme tentateur* », du « *tendeur de pièges si plein d'habileté* » qui, loin de lui infliger d'atroces visions, va jusqu'à faire semblant de compatir à son affliction sur le mode complice : « *Quel mortel est capable d'être sans péché du début à la fin de sa vie ?* » Sournoises, les tromperies vont jusqu'à perturber sa vie quotidienne : « *Voici donc ce qui arriva souvent : aux heures de matines, voulant me lever dès la première cloche, comme l'enseigne la sainte règle, j'étais réveillé bien avant le moment de me lever par quelque fantasmagorie et j'arrivais précipitamment dans l'oratoire. Cela aussi, j'ai longtemps cru que c'était l'œuvre de Dieu, jusqu'à ce que je perçoive que j'étais poussé à agir inopportunément par le fait que j'étais empêché de dormir au moment opportun. Je subissais également ceci pendant plusieurs années, aux heures de la nuit : même si j'étais en assez bonne santé quand je restais allongé endormi sur ma paillasse, au moment où je devais me lever pour les laudes du matin, j'étais pris comme dans les rets d'une faiblesse qui semblait entraver tous mes membres, et ainsi je n'arrivais à l'église que d'un pas chancelant et tout à fait embarrassé.* » Il se réveille les joues humides de larmes, bouleversé comme beaucoup d'autres au contact du divin, ou terrifié au souvenir d'atroces visions.

Pour s'y retrouver, certains, comme le fit un auteur du IIIe siècle, tentent de dresser une typologie de ce qui vient perturber leur sommeil : ici, le rêve qui « *naît des troubles qui agitent l'âme* », là, une vision « *envoyée par une puissance divine* », l'avertissement par « *les avis des bons anges* », l'apparition, quand on est éveillé, d'une puissance céleste qui ordonne ou interdit de faire quelque chose, la « révélation » enfin, qui annonce l'imminence d'un événement... En tout cas, les rêves ne sont pas innocents, renvoyant celui qui y est sujet à sa propre conscience. Pour Isidore de Séville (vers 570-636), éducateur et formateur de laïcs, dont les œuvres furent parmi les plus lues au Moyen Age, les démons qui agissent la nuit semblent connaître leur cible : « *Ceux qui ont souillé leur cœur par des vices plus graves, en proie aux illusions causées par la peur qu'ils ont de leur conscience, aperçoivent des spectres terrifiants : une image fallacieuse plonge en effet l'esprit des misérables dans les illusions d'images diverses et accable quand ils dorment ceux qu'elle a attirés dans les vices quand ils étaient éveillés, si bien qu'elle ne les laisse jamais reposer en paix.* » Et il précise, attentif à distinguer le bien du mal : « *Il n'y a pas péché quand nous sommes le jouet d'illusions provoquées par des images nocturnes sans que nous le voulions, mais il y a péché si nous les préparons par nos sentiments en pensée, avant d'être le jouet de ces illusions. C'est que les images luxurieuses que nous avons portées dans la réalité apparaissent souvent dans l'esprit aux dormeurs, mais c'est sans mal si elles nous assaillent sans qu'il y ait désir.* »

Finalement, toutes les manœuvres diaboliques décrites par les rêves médiévaux traduisent, selon Schmitt et Besson, « *la culpabilité morale* » que l'Eglise s'efforcera, à partir du XIIIe siècle, d'orienter vers « *la confession des péchés dans le cadre du sacrement de pénitence* ». Et ces lointains clercs feront des émules – les nombreux auteurs qui mettront noir sur blanc les scènes et les images qui ont peuplé leur sommeil pour en saisir la portée littéraire ou psychanalytique. Comme les surréalistes, qui en firent la matière même de leur œuvre poétique ; ou Theodor W. Adorno, qui a conté ses rêves érotiques et politiques dans... *Mes rêves* ; ou encore Walter Benjamin, plus distant quand même, puisqu'il affirme dans *Sens unique* qu'au petit matin on ne peut relater ses rêves avec lucidité...

– ***Gilles Heuré***

Illustrations ***Fräneck*** *pour Télérama*